

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18/10/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 DAC 565 Subvention (30.000 euros) et convention avec l'association Cinémas Indépendants Parisiens (4e).

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 septembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Cinémas Indépendants Parisiens et lui demande l'autorisation de signer une convention ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 30.000 euros est attribuée à l'association Cinémas Indépendants Parisiens, 135, rue Saint-Martin 75004 PARIS, pour l'organisation de l'événement Avant-premières ! et du label. 22061 – 2021_03844.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention avec l'association Cinémas Indépendants Parisiens (4e), dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 30.000 euros, sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2021.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO